



# **RAPPORT D'ACTIVITE 2023**

## **SPS - ADPJ**

Service de Prévention Spécialisée  
ASSOCIATION HEVEA

Taverny





# Service de Prévention Spécialisée

## Rapport d'activités TAVERNY 2023

Adresse postale : 469 rue Jean Richepin – 95120 ERMONT

☎ 01 39 59 23 70

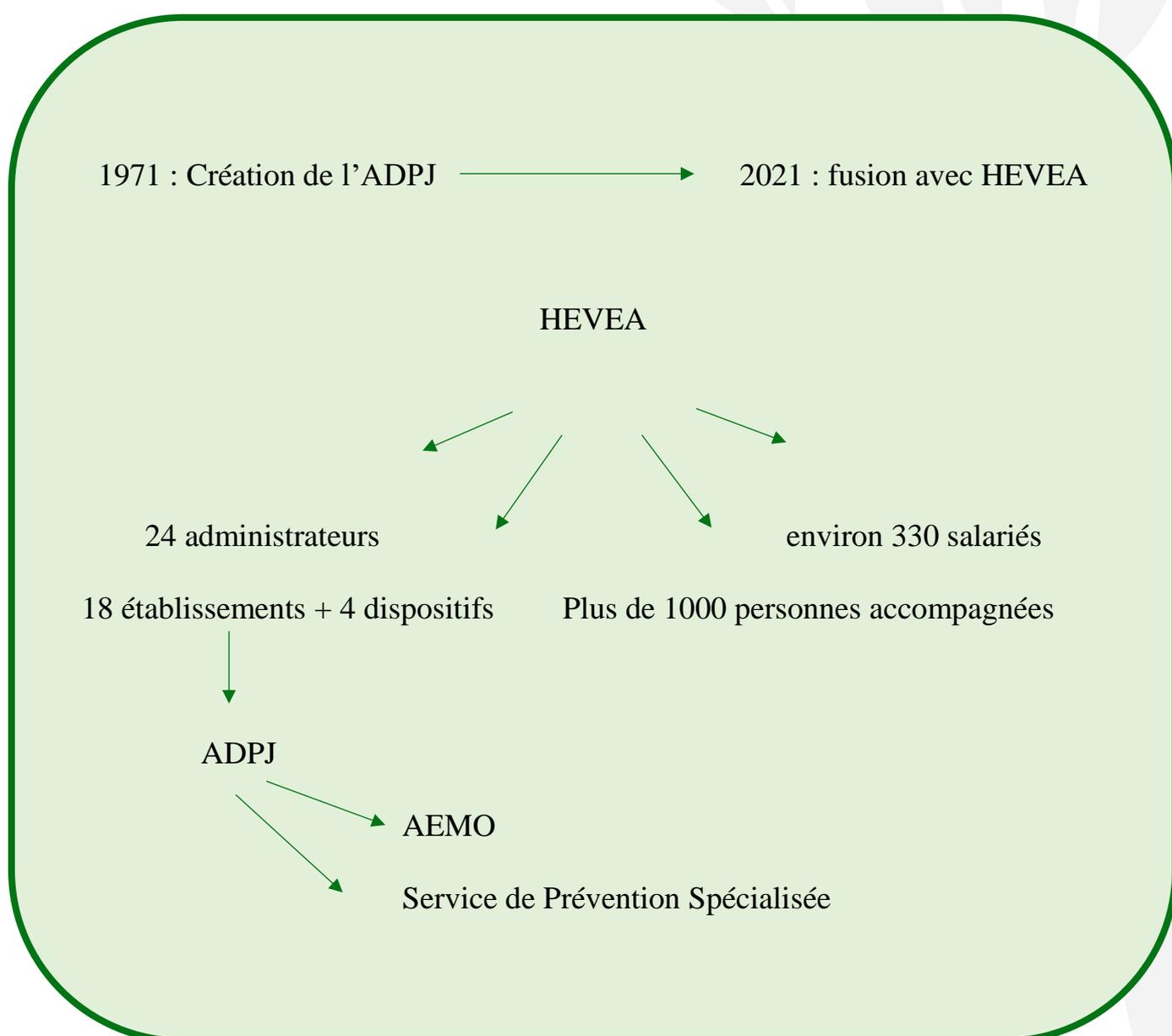
# **SOMMAIRE**

|  |           |
|--|-----------|
| <b>1 - Le service de Prévention Spécialisée</b>                      | <b>2</b>  |
| 1.1 - L'organigramme   | 2         |
| 1.2 - L'équipe de Taverny  | 3         |
| 1.3 - L'organisation du travail                                      | 4         |
| 1.4 - Actions éducatives   | 9         |
| <b>2 - Le rayonnement de l'association</b>                           | <b>10</b> |
| 2.1 - Répartition par âge et genre                                   | 11        |
| 2.2 - Répartition par catégories socio-professionnelles              | 12        |
| 2.3 - Répartition par quartier                                       | 13        |
| 2.4 - Répartition par mode d'entrée en relation                      | 14        |
| 2.5 - Répartition par ancienneté de la relation                      | 15        |
| <b>3 - L'activité</b>  | <b>16</b> |
| 3.1 - Auprès des 11-15 ans   | 16        |
| 3.2 - Auprès des 16 -25 ans  | 21        |
| <b>4 - La prévention spécialisée au cœur des partenariats locaux</b> | <b>24</b> |
| 4.1 - Instances de travail   | 24        |
| 4.2 - Représentation du service au sein d'instances de partenaires   | 26        |

Depuis janvier 2021, l'Association de Défense et de Prévention pour la Jeunesse (ADPJ) a rejoint l'association *Habiter et Vivre Ensemble Autrement* (HEVEA) pour devenir le service Actions Défense Prévention Jeunesse.

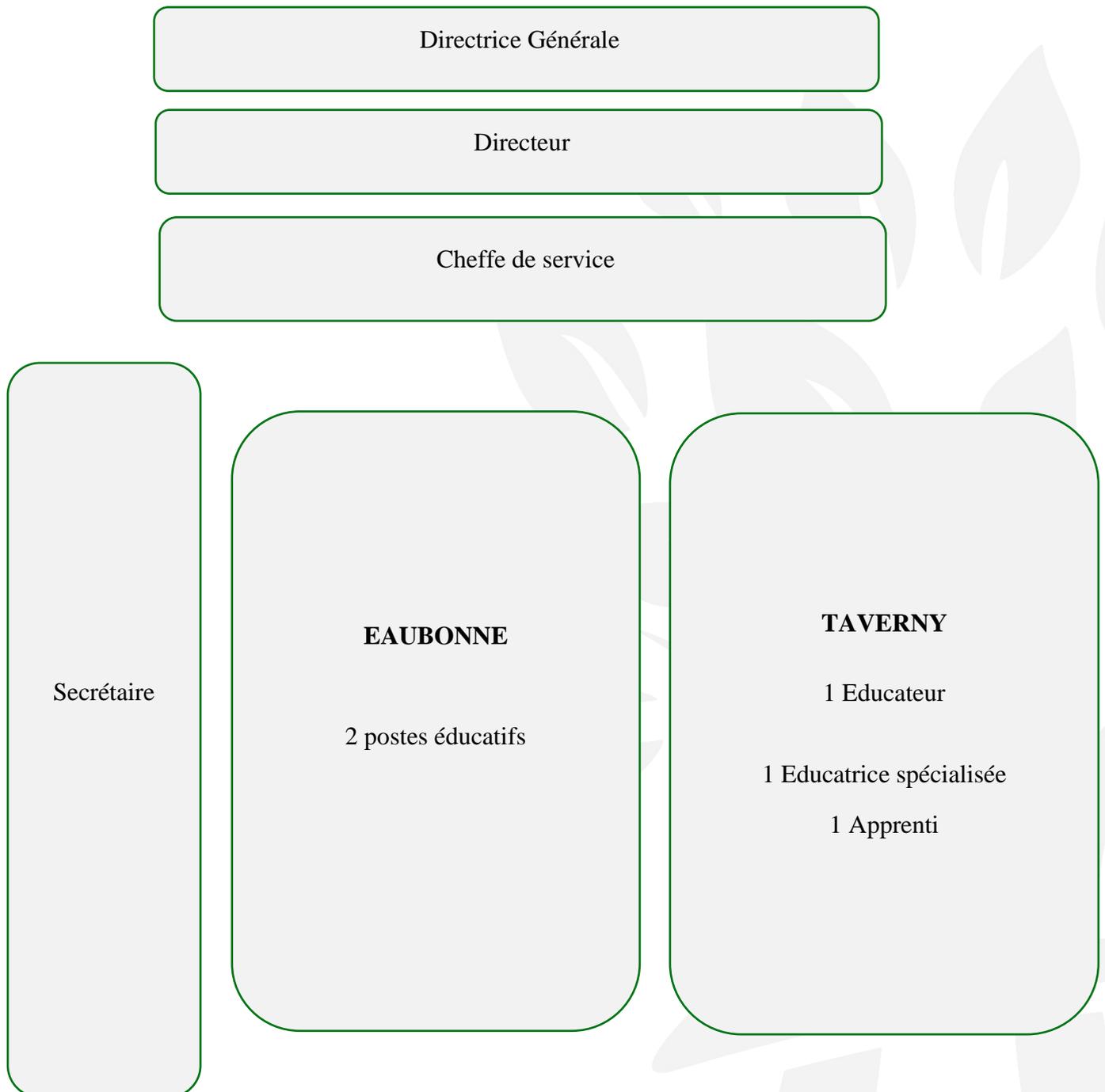
HEVEA œuvre dans les 3 domaines de l'éducation spécialisée : Le handicap, l'insertion et la protection de l'enfance.

Cette fusion nous permet d'ouvrir notre champ d'intervention à des établissements et dispositifs utiles aux jeunes que nous accompagnons, tels que les CAVT, Centre d'accompagnement à la vie et au travail, par exemple.



# 1 - Le service de Prévention Spécialisée

## 1.1 - L'organigramme



## 1.2 - L'équipe éducative de Taverny

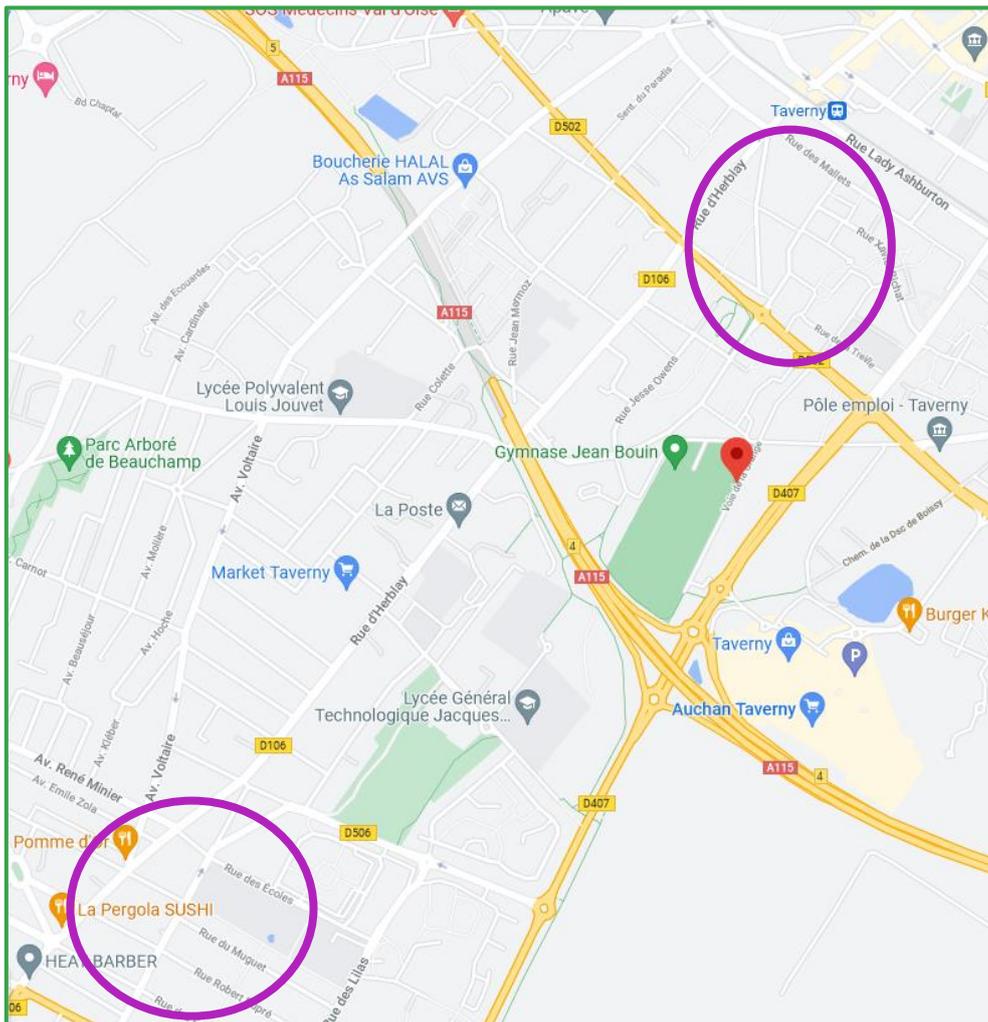
À la fin de l'année 2022, un poste éducatif était vacant. Après la réorganisation consécutive de la décision du département du Val d'Oise et de la Ville de Soisy-sous-Montmorency d'internalisation de l'action de Prévention Spécialisée, un éducateur, intervenant jusqu'alors à Soisy, est venu compléter le binôme éducatif dès le mois de janvier. L'éducatrice en poste depuis plus de 15 mois est allée s'installer en Province à la rentrée de septembre.

Nous avons maintenu notre choix de positionner totalement l'éducateur en apprentissage sur la ville de Taverny

### Colloques et formations

| <b>Intitulé</b>  | <b>Dates</b>                                  | <b>Organisateur</b>     | <b>½ Journées<br/>Personnes</b> |
|--|---|-------------------------|---------------------------------|
| Formation PREVENT  | 24 Janvier                                    | Conseil Départemental   | 1 pour 3                        |
| Formation des FRANCAS  | 26 Janvier                                    | Association les Francas | 1 pour 2                        |
| Prévention « prostitution des mineurs »  | 4 Avril                                       | Conseil Départemental   | 2 pour 2                        |
| Construire l'égalité Femmes-Hommes et travailler avec les filles en prévention spécialisée | 14 et 28 septembre, 18 octobre et 11 décembre | Conseil Départemental   | 4 pour 1                        |
| Groupe de travail « les réseaux sociaux »  | 8 septembre, 14 novembre                      | Conseil Départemental   | 2 pour 2                        |
| Rendez-vous de la Prev'  | 14 novembre                                   | Conseil Départemental   | 1 pour 6                        |

## 1.3 - L'organisation du travail



Notre local, signalé sur le plan par le marqueur rouge, est très bien situé car il est assez central. Certes, nous sommes un peu éloignés du quartier Sainte Honorine, mais les jeunes viennent facilement à notre rencontre en utilisant une passerelle piétonne qui permet de rejoindre assez aisément les 2 extrémités de la ville.

Nous faisons de la rue dans tous les secteurs identifiés Quartiers Politique de la Ville (QPV), même si notre présence est plus marquée aux Sarments-Nérins car nous y trouvons les plus grands regroupements de jeunes, y compris des jeunes des autres quartiers.

Les quartiers Jean Bouin (de nouveau QPV à compter de 2024) et Lignièrès font régulièrement l'objet de séances de travail de rue. Nous expliquons ces actions par la connaissance de jeunes issus de ces quartiers.

## Notre temps de travail est réparti comme suit :

|  |       |
|--|-------|
| Accompagnements individuels  | 30 %  |
| Action collectives/séjour/ sorties/ chantiers  | 14 %  |
| Temps de réunions internes et partenariales  | 15 %  |
| Travail administratif (écrits professionnels, préparation actions collectives, feuilles d'heure, fiches projet...) | 6 %   |
| Travail de rue/ Présence sociale   | 35 %  |
| Total  | 100 % |

La ville bénéficiant de 2 postes éducatifs, nous travaillons 2 soirées par semaine. Ces temps sont consacrés au travail de rue et à la permanence du mardi, au sein du local éducatif de 18h00 à 20h00.

Nous sommes présents les samedis ou dimanches lorsqu'il y a des manifestations municipales telles que les journées portes ouvertes des Maisons des Habitants, le forum des associations ; ou encore lorsque nous organisons l'opération Ressourcerie qui entraîne la tenue de stands de collecte et d'une boutique éphémère. Ces activités ont correspondu à huit samedis et un dimanche pour l'année. Nous avons également organisé trois séjours transfert dont un sur un week-end au printemps.

Les temps de travail de rue, les échanges au sein des groupes et les accompagnements individuels constituent l'essentiel de nos actions éducatives.

## Les réunions internes au service

| Intitulé              | Périodicité                 | Contenu   | Participants   |
|-----------------------|-----------------------------|---|--|
| Fonctionnement        | Hebdomadaire                | <ul style="list-style-type: none"> <li>* Organisation du service</li> <li>* Avancée de projets communs</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>* Éducateurs</li> <li>* Cheffe de service</li> <li>* Directeur</li> <li>* Secrétaire</li> </ul> |
| Point d'équipe        | Hebdomadaire                | <ul style="list-style-type: none"> <li>* Organisation du travail</li> <li>* Actions en cours et projetées</li> <li>* Climat social et ambiance</li> <li>* Situations individuelles ou collectives, nouvelles ou difficiles</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>* Éducateurs référents d'une ville</li> <li>* Directeur</li> <li>* Cheffe de service</li> </ul> |
| Analyse des pratiques | 1/mois<br>8 séances en 2023 | Régulation d'équipe   | <ul style="list-style-type: none"> <li>* Éducateurs</li> <li>* Secrétaire</li> <li>* Psychologue</li> </ul>                            |

Comme précédemment abordé, de nombreux changements sont venus impacter le travail au sein du service en début d'année. Nous avons donc opté pour l'instauration d'une régulation d'équipe. Ce travail a pu être mené jusqu'en novembre 2023 à raison d'une séance mensuelle entre mars et novembre.

## Les réunions transversales au sein d'HEVEA

| Intitulé                                   | Périodicité           | Contenu   | Participants  |
|--|-----------------------|---|---|
| Commission communication                   | 1 fois par mois       | Réflexion, élaboration et rédaction de la Feuille d'HEVEA, journal semestriel à destination des professionnels, personnes accompagnées, familles et partenaires   | * Membres du CA<br>* Familles adhérentes<br>* Salariés d'établissements                       |
| Comité Consultatif et de Réflexion Éthique | Variable <sup>1</sup> | Réflexion sur l'éthique dans la pratique professionnelle<br>Production d'avis consultatifs à partir de questions posées par les salariés, usagers, familles ou partenaires<br>Mise en place de lieux de réflexion | * Membres du CA<br>* Salariés d'établissements  |
| Commission projet                          | Selon actualité       | Réflexion et conception de projets novateurs  | * Membres du CA<br>* Directeurs   |
| Comité de pilotage Pôle sportif            | Mensuel               | Organisation de manifestations sportives inter établissements et services   | * Salariés  |
| Démarche Qualité / Réunion plénière        | Trimestriel           | Point général sur l'avancement de la démarche qualité au sein des établissements et services,   | * Directrice qualité HEVEA<br>* Référents qualité des Établissements et Services <sup>2</sup> |

<sup>1</sup> Le CCRE se réunit en plénière 5 fois par an sur 1 journée entière. En parallèle des groupes de travail composés de membres du CCRE se réunissent autant que de besoin pour réfléchir aux saisines et proposer la rédaction d'un avis.

<sup>2</sup> La référente qualité du service de prévention spécialisée est en lien constant avec la directrice qualité pour préparer les actions à entreprendre.

Il est important de noter que le service de prévention spécialisée a réalisé son évaluation externe les 12 et 13 décembre 2023. L'organisme PARMENTIER BLEU SOCIAL a été retenu par l'association en tant qu'évaluateur sur tous les établissements et services de la protection de l'enfance devant réaliser l'évaluation en 2023 ou début 2024. Le rapport définitif a été finalisé en 2024. Cette évaluation avait été préparée avec les équipes par le directeur du service et la directrice qualité HEVEA.



## 1.4 - Actions éducatives

|                               | En demi-journées | En mois | Nombre de participations | Jeunes en accroche | Jeunes accompagnés | Âges      | Âge moyen |
|-------------------------------|------------------|---------|--------------------------|--------------------|--------------------|-----------|-----------|
| projets spécifiques           | 14               | 10      | 16                       | 10                 | 6                  | 12-18 ans | 16 ans    |
| chantiers                     | 37               |         | 28                       | 6                  | 20                 | 14-20 ans | 17 ans    |
| Séjours                       | 26               |         | 10                       | 1                  | 9                  | 12-18 ans | 15 ans    |
| Sorties et ateliers ponctuels | 17               |         | 95                       | 11                 | 52                 | 11-19 ans | 16 ans    |

Le tableau 2 de l'annexe, Actions éducatives collectives, détaille ces chiffres

**A l'occasion du travail de rue et des permanences dans les collèges**, nous observons les comportements spontanés des jeunes dans leur lieu de vie.

**Lors des permanences ou ateliers au local**, c'est notre cadre éducatif qui s'impose à eux. Nous le souhaitons souple et adapté mais non négociable. Nous observons les comportements des jeunes dans un cadre protégé mais contraint. Les objectifs principaux sont de leur signifier notre rôle d'adulte ressource et de mesurer leur capacité à intégrer un cadre et un fonctionnement collectif.

**Enfin, lors des sorties éducatives, séjours et chantiers**, nous encadrons les jeunes dans des conditions dépaysantes, voire contraignantes lorsqu'il s'agit des chantiers par exemple. Les objectifs principaux sont d'observer les capacités des jeunes à s'adapter collectivement et individuellement, et mesurer les carences précises de chacun afin de proposer des accompagnements individuels spécifiques et ciblés avec précision.

**De façon générale**, les actions collectives permettent de créer du lien ou de le renforcer, de créer des souvenirs communs et de travailler des thématiques collectives telles que le harcèlement, l'utilisation de la violence dans les relations, la citoyenneté et l'égalité des chances.

## 2 - Le rayonnement de l'association

Nombre de jeunes en accroche = **15**

Nombre de jeunes en accompagnement éducatif = **114**

Le tableau 3 de l'annexe, Public touché, détaille ces chiffres

Jusqu'en 2022, il était procédé à une "identification" du public en 3 catégories : jeunes connus, jeunes en accroche et jeunes en accompagnement éducatif. La notion de "jeunes connus" conserve une part d'interprétation qui ne permet pas de renseigner ce chiffre au plus juste. Un travail de clarification a été mené durant le premier semestre de l'année 2023, avec les responsables du Service Départemental de la Prévention Spécialisée. Et il a été décidé de ne plus renseigner la catégorie "jeunes connus".

**Les jeunes en accroche** : sont les jeunes pour lesquels la relation éducative est en train de s'établir. Ce jeune peut :

- Venir à la rencontre de l'équipe de manière répétée, sans formuler de demande
- Avoir participé à une action collective proposée par l'équipe mais qui n'a pas donné lieu à un accompagnement individuel
- Avoir été rencontré dans le cadre d'un dispositif partenarial individuel sans accompagnement par la suite, mais avec lequel un travail était engagé durant la prise en charge dans le cadre du dispositif.

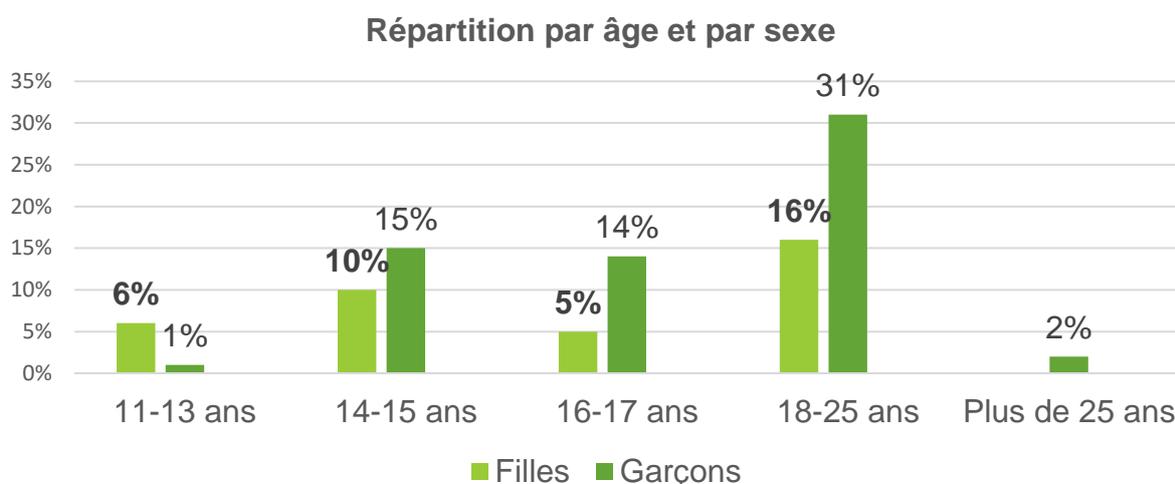
**Les jeunes en accompagnement éducatif** : sont les jeunes pour lesquels un accompagnement a été engagé. La notion de co-construction avec le jeune est recherchée. Cela implique que l'éducateur ait connaissance d'une partie des problématiques du jeune et qu'il ait initié une ou plusieurs démarches concrètes.

## 2.1 - Répartition par âge et genre

Dans les pages suivantes, seuls les jeunes accompagnés sont pris en considération.

| Age                    | Filles    | Garçons   | Total par âge | %   |
|------------------------|-----------|-----------|---------------|-----|
| 11-13 ans              | 7         | 1         | 8             | 7   |
| 14-15 ans              | 11        | 17        | 28            | 25  |
| 16-17 ans              | 6         | 16        | 22            | 19  |
| 18-25 ans              | 19        | 35        | 54            | 47  |
| + 25 ans               |           | 2         | 2             | 2   |
| <b>Total par genre</b> | <b>43</b> | <b>71</b> | <b>114</b>    | 100 |
| <b>%</b>               | 38%       | 62%       | 100           |     |

Le tableau 4 de l'annexe, Synthèse annuelle, détaille ces chiffres



Le nombre d'accompagnements réalisés en 2023 est encore en augmentation. L'équipe est restée stable. Le travail avec les filles et les jeunes femmes est également en augmentation. Nous avons accueilli au sein du service une stagiaire éducatrice 3<sup>ème</sup> année durant près de 7 mois au sein de l'équipe de Taverny, ce qui a probablement facilité les échanges avec les plus jeunes filles.

Le partenariat avec les collègues et le service jeunesse (notamment dans le cadre de l'accueil des élèves exclus temporairement) a contribué au renforcement des accompagnements des 11-15 ans.

## 2.2 - Répartition par catégories Socio-professionnelles

|  | 11-13    | 14-15     | 16-17     | 18-25     | + 25 ans | Total par situation |
|--|----------|-----------|-----------|-----------|----------|---------------------|
| <b>Scolarisé/étudiant/sans problème</b>                    | 4        | 10        | 9         | 25        |          | <b>48</b>           |
| <b>Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire</b>     | 4        | 17        | 12        | 8         |          | <b>41</b>           |
| <b>Déscolarisé (sans affectation)</b>                      |          | 1         |           | 1         |          | <b>2</b>            |
| <b>En emploi</b>   |          |           | 1         | 8         |          | <b>9</b>            |
| <b>En formation</b>  |          |           |           | 2         | 1        | <b>3</b>            |
| <b>En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation</b> |          |           |           | 8         |          | <b>8</b>            |
| <b>Sans projet professionnel ou scolaire</b>               |          |           |           | 2         | 1        | <b>3</b>            |
| <b>Total par Age</b>                                       | <b>8</b> | <b>28</b> | <b>22</b> | <b>54</b> | <b>2</b> | <b>114</b>          |

Le tableau 4 de l'annexe, Synthèse annuelle, détaille ces chiffres

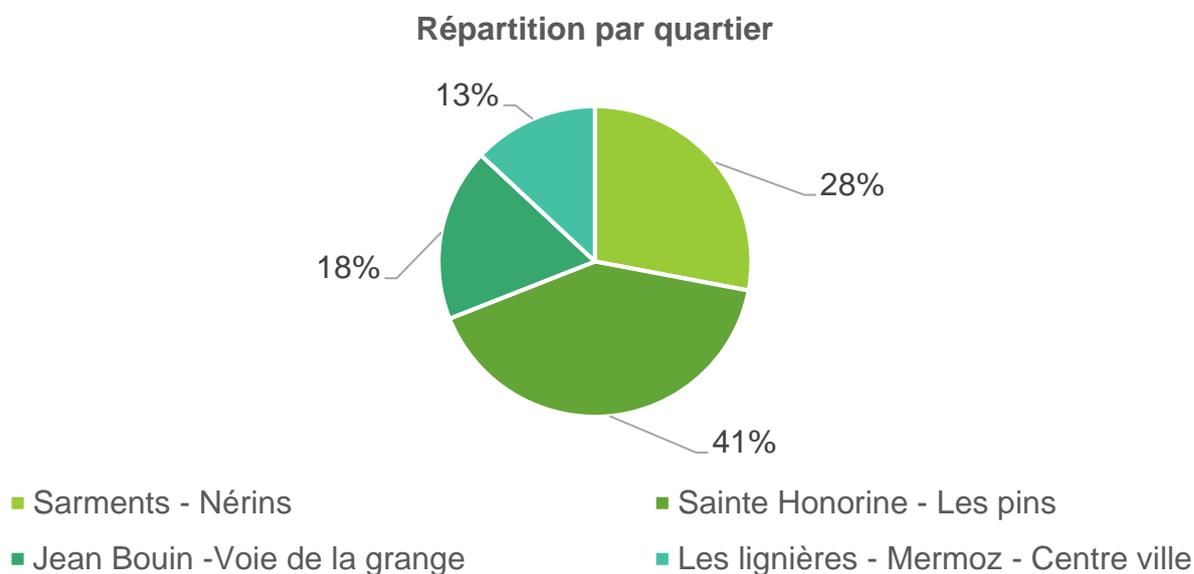
La tranche d'âge 18-25 ans est en conséquente augmentation du fait de la "bascule" de nombreux jeunes issus de la tranche d'âge 16-17 ans devenus majeurs. Nous continuons d'accompagner ces jeunes de manière plus distanciée, mais il nous semble indispensable de leur signifier que nous sommes disponibles en fonction de leur situation et de leurs besoins. Et pour ceux qui n'ont pas encore trouvé une solution qui leur corresponde, nous leur rappelons que nous sommes aussi en mesure de les accompagner vers les structures en mesure de leur proposer d'intégrer les dispositifs de droit commun.

La poursuite du travail de recentrage de nos actions en faveur des mineurs explique également en grande partie l'augmentation de nos accompagnements de jeunes mineurs.

## 2.3 - Répartition par Quartier

| Par Quartier                          | Nombre     |
|---------------------------------------|------------|
| Les sarments - Nérins                 | 32         |
| Sainte Honorine - Les pins            | 47         |
| Jean Bouin - Voie de la grange        | 20         |
| Les Lignières - Mermoz - Centre-ville | 15         |
| <b>Total</b>                          | <b>114</b> |

Le tableau 4 de l'annexe, Synthèse annuelle, détaille ces chiffres



Comme indiqué dans un précédent paragraphe, nous avons vu nos contacts et nos accompagnements éducatifs avec les jeunes des quartiers Jean Bouin et des Lignières augmenter de façon notable (en valeur absolue).

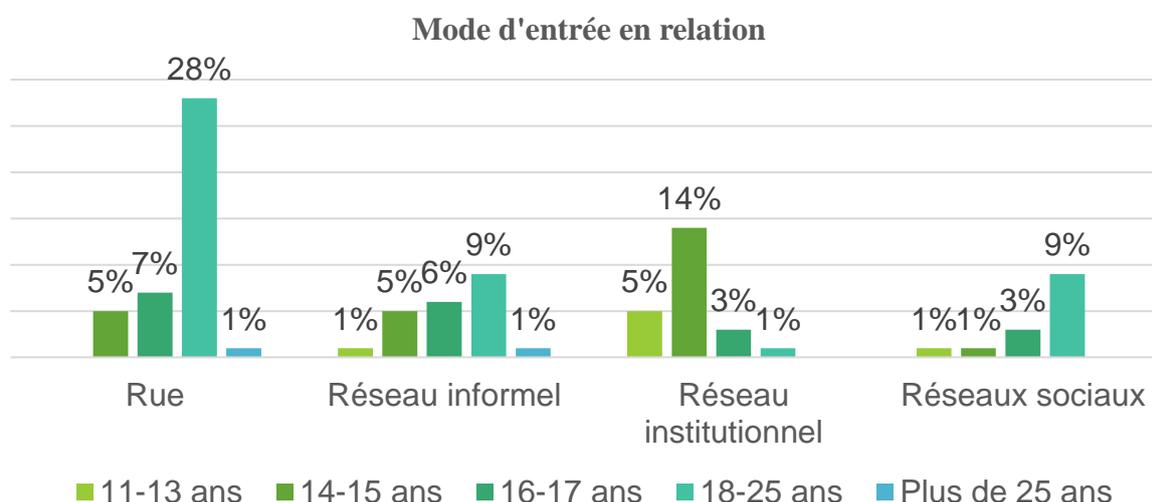
Celles et ceux issus du quartier Sainte Honorine – Les Pins sont toujours les plus nombreux et le travail amorcé en 2022, relatif au comportement en groupe et essentiellement sur la voie publique est encore extrêmement important. Nous constatons encore très souvent leur difficulté à opter pour une attitude et des postures adaptées à la vie quotidienne en société.

## 2.4 - Répartition par mode d'entrée en relation

| Mode d'entrée en relation | 11- 13 ans | 14 -15 ans | 16 - 17 ans | 18 - 25 ans | + 25 ans | TOTAL      |
|---------------------------|------------|------------|-------------|-------------|----------|------------|
| Rue                       |            | 5          | 8           | 32          | 1        | 46         |
| Réseau informel           | 1          | 5          | 6           | 10          | 1        | 23         |
| Réseau institutionnel     | 6          | 16         | 4           | 2           |          | 28         |
| Réseaux sociaux           | 1          | 2          | 4           | 10          |          | 17         |
| <b>TOTAL</b>              | <b>8</b>   | <b>28</b>  | <b>22</b>   | <b>54</b>   | <b>2</b> | <b>114</b> |

Le tableau 4 de l'annexe, Synthèse annuelle, confirme ces chiffres

Le mode d'entrée en relation le plus représenté reste de façon majoritaire le travail de rue. Le réseau institutionnel est le mode d'entrée en relation essentiel concernant les accompagnements consécutifs des temps de présence très réguliers des éducateurs au sein des collèges et leur association aux ateliers dans le cadre des dispositifs CLAS.



Les entrées en contact via les réseaux sociaux sont en légère augmentation et essentiellement avec les jeunes 11-15 ans qui pratiquent en très grande majorité ces modes relationnels. Nous constatons tout de même que le travail de rue permet de rencontrer surtout les garçons et surtout les jeunes majeurs. Pour rencontrer les plus jeunes et les filles, le réseau institutionnel s'avère plus efficace.

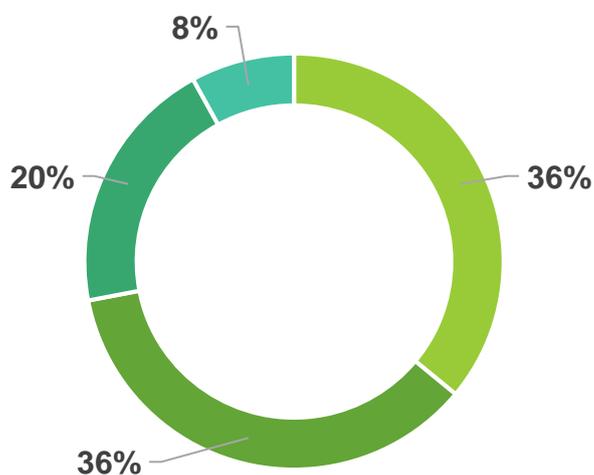
## 2.5 – Répartition par ancienneté de la relation

| Ancienneté relation | Nombre     |
|---------------------|------------|
| -1 an               | 41         |
| Entre 1 et 2 ans    | 41         |
| Entre 2 et 4 ans    | 23         |
| + 4 ans             | 9          |
| <b>Total</b>        | <b>114</b> |

Le tableau 4 de l'annexe, Synthèse annuelle, détaille ces chiffres

Le travail de renouvellement des publics accompagnés s'est poursuivi en 2023. Et la présence de la stagiaire éducatrice a également contribué à ce renouvellement.

Ancienneté de la relation



■ Moins de 1 an ■ Entre 1 et 2 ans ■ Entre 2 et 4 ans ■ Plus de 4 ans

## 3 - L'activité

### 3.1 - Auprès des 11-15 ans

|                           | Démarches engagées |
|---------------------------|--------------------|
| Scolarité                 | 26                 |
| Justice                   | 2                  |
| Formation                 | 3                  |
| Démarches administratives | 1                  |
| Santé                     |                    |
| Logement hébergement      |                    |
| Accompagnement collectif  | 35                 |
| Travail avec les familles | 7                  |
| Soutien écoute            | 22                 |
| <b>Total</b>              | <b>96</b>          |

Le tableau 6 de l'annexe, démarches engagées, détaille ces chiffres

**L'accompagnement collectif** est le travail éducatif sur les comportements individuels qui s'expriment dans un collectif.

Aujourd'hui, seul le fonctionnement des services de prévention spécialisée permet d'effectuer un travail éducatif collectif avec de tous petits groupes (4 à 7 jeunes).

Ces accompagnements sont menés pendant le travail de rue essentiellement mais aussi pendant les temps d'activité, de permanence et de débats. Nous amenons les jeunes à réfléchir à comment se tenir, se parler, résister à la provocation, exprimer leurs ressentis, repérer et éviter les comportements violents, harcelants, sexistes. En 2023, le développement de notre intervention au sein des établissements scolaires (et majoritairement au sein des collèges) a grandement contribué à l'augmentation des accompagnements collectifs.

**Ce mode d'accompagnement éducatif** correspond à une tendance montante au regard du rajeunissement du public ciblé.

## **Les projets et actions spécifiques**

### **Le chantier troc**

Cette année, un groupe de 6 jeunes a été constitué pour participer à une action Troc. L'action troc est composée de 2 temps distincts mais interdépendants. La première étape réside dans la réalisation d'une ou plusieurs actions citoyennes et la deuxième correspond à la gratification de ces actions. Cette année, un groupe mixte (3 filles et 3 garçons) a réalisé en lien avec l'équipe de prévention spécialisée des interventions lors des soirées Ma Ville à Cœur. La deuxième étape leur a permis de participer à un séjour dans les Vosges au cours duquel ils ont pu affiner leurs perspectives d'orientation professionnelle en rencontrant quelques commerçants locaux. Et ils ont pu s'initier à la pratique du ski au cours de deux demi-journées. Cette action est rendue possible grâce à l'obtention de financements complémentaires, notamment le dispositif VVV réservé aux quartiers classés QPV.

### **Le travail avec les familles**

Nous rencontrons régulièrement les parents au local, avec ou sans rendez-vous, avec ou sans leurs enfants ou dans les quartiers d'intervention. Nous nous déplaçons à domicile lorsque la situation le nécessite.

Les chantiers, les séjours et les sorties éducatives sont de bonnes occasions d'aller vers les parents moins enclins à nous rencontrer, puisqu'il faut faire signer les autorisations parentales. Généralement, c'est une ouverture positive qui permet la création d'un lien de confiance. Le travail initié à l'occasion des exclusions scolaires est aussi une bonne entrée dans les familles.

## **Le partenariat avec les collèges**

Nous rencontrons les principales, principales adjointes et CPE des deux collèges dans les réunions partenariales. Nous sommes présents à la sortie des collèges 2 fois par semaine. Enfin, nous travaillons avec les collégiens par l'intermédiaire des CLAS et des dispositifs d'accueil des élèves exclus et de remobilisation des collégiens.

Depuis 2020, la crise sanitaire et notre renouvellement d'équipe, les liens de partenariat se sont un peu estompés avec les deux établissements. L'année 2023 nous a permis de convenir et de concrétiser un partenariat avec la direction et l'équipe de vie scolaire du collège Brassens. Nous avons convenu d'être présents dans la cour du collège tous les lundis à l'heure de la pause méridienne. Ce temps de permanence est intéressant à plusieurs niveaux ; il permet de rencontrer les jeunes connus par les éducateurs dans un contexte totalement différent de celui habituel. Il permet également de faire connaissance et de nouer de nouveaux contacts avec des jeunes jusqu'alors inconnus. Enfin il permet en fin de séance ou bien dans un temps ultérieur de faire le point avec l'équipe de la vie scolaire sur des situations de jeunes les plus en difficulté, et envisager des accompagnements complémentaires proposés par notre équipe éducative.

## **Le partenariat avec le service municipal Jeunesse**

Il ne se passe pas une semaine sans qu'il y ait eu un appel ou une rencontre autour d'une situation individuelle, collective, d'un événement ou d'une manifestation. La fin d'année a vu le binôme de professionnels œuvrant au sein du SMJ quitter la collectivité pour de nouveaux projets. Mais les échanges sont restés assez fluides, notamment avec la Directrice de la Jeunesse et du Vivre Ensemble, qui assure également la coordination au sein des deux Maisons des Habitants.

En plus de ces échanges informels, nous menons chaque année des actions collectives avec les collégiens. Nous participons activement à **l'accueil des exclus scolaires** depuis plusieurs années. Nous recevons les collégiens lors d'une demi-journée, pendant laquelle nous les amenons à réfléchir sur l'acte commis et, surtout, la sanction qui en a découlé. Il nous est ensuite plus simple d'évoquer avec ces jeunes, jusqu'alors peu ou pas connus, les conséquences de leurs actes et d'entretenir avec eux une relation éducative en les accompagnant dans leurs recherches de solutions ou d'orientation.

Comme chaque année, nous avons participé à la **course citoyenne** le 28 septembre. Cette manifestation, portée par le service jeunesse permet à tous les élèves de 6<sup>ème</sup> d'aller à la rencontre de nombreux services municipaux, autres institutions œuvrant pour la population et acteurs de la jeunesse. Nous nous inscrivons dans ce rallye en recevant des classes à notre local. Nous proposons un quiz sur la notion de citoyenneté. Bien sûr, notre objectif prioritaire reste de nous faire connaître des jeunes adolescents.

Enfin, nous avons participé aux séances plénières du Comité de Pilotage Jeunes, instance animée par le Service Jeunesse qui propose d'évoquer les situations de jeunes qui ont fait l'objet d'un signalement ou qui ont amené les instances locales à exprimer leur préoccupation voire leur inquiétude. Cette instance pluridisciplinaire se déroule dans un cadre exigeant la totale connaissance et le paraphe de la charte de confidentialité.

## **Le partenariat avec les Maisons des Habitants**

Les relations avec les Maisons des Habitants sont très régulières. Ces structures municipales, implantées au cœur des QPV sont pour les familles des lieux repaires. Une bonne partie des plus jeunes auprès desquels les éducateurs œuvrent, fréquente ou bien a fréquenté ses structures d'accueil multigénérationnel.

Dès le mois de janvier nous avons élaboré avec la Maison des Habitants Pompidou un planning d'intervention mensuelle dans le cadre du Contrat Local

d'Accompagnement à la Scolarité. L'organisation de ces interventions amène les éducateurs à proposer, en lien avec la coordinatrice du CLAS, au groupe de participants un débat traitant de l'actualité ou bien un sujet proposé par les jeunes eux-mêmes.

## **Le partenariat avec le service politique de la ville**

Nous évoquons des situations complexes et de familles fragilisées dans des instances telles que le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation, le Conseil des Droits et de Devoirs des Familles ou le Comité de Pilotage Jeunesse (Cf partenariat avec le Service Municipal Jeunesse). Nous en parlons dans le chapitre suivant car ces instances concernent toutes les tranches d'âge.

## **Les ateliers et sorties éducatives**

Avec cette tranche d'âge, nous organisons régulièrement des ateliers au local et des temps de goûter ou de repas cuisinés ensemble. Ces temps nous permettent d'observer finement les jeunes dans des lieux où ils se sentent suffisamment à l'aise pour se livrer. Nous faisons aussi des sorties et des séjours qui nous permettent de les observer dans un contexte extérieur, parfois plus contraint.

### 3.2 - Auprès des 16 -25 ans

|                                   | Démarches engagées |
|-----------------------------------|--------------------|
| Scolarité                         | 11                 |
| Emploi                            | 20                 |
| Formation dont permis de conduire | 13                 |
| Justice                           | 8                  |
| Démarches administratives         | 22                 |
| Santé                             | 3                  |
| Logement hébergement              | 4                  |
| Accompagnements collectifs        | 27                 |
| Travail avec les familles         |                    |
| Soutien écoute                    | 42                 |
| <b>Total</b>                      | <b>150</b>         |

Pour cette tranche d'âge, nous constatons la très forte part du **soutien écoute** dans nos accompagnements. Et inversement les plus jeunes de cette tranche ne voient pas utile et/ou nécessaire de voir les éducateurs démarcher auprès de leurs représentants légaux.

Le service est très connu des jeunes taberniciens et ils viennent volontiers aux permanences du mardi. Ce sont des moments de convivialité où chacun peut entrer et sortir à sa guise. Les jeunes profitent de ces temps pour trouver soutien ou encouragements pour leurs démarches, quelles qu'elles soient. Nous les aidons à se projeter dans un avenir, à se construire une image de l'adulte qu'ils aimeraient devenir, loin des clichés ou des schémas préétablis, et à trouver leurs propres ressources pour y parvenir.

Ces temps d'échanges doivent s'appuyer sur des actions qui leur semblent plus concrètes : recherche d'une formation ou d'un emploi, accès au permis de conduire... L'obligation de formation qui s'impose aux 16-18 ans depuis 2020 vient renforcer cet axe de travail.

Ces démarches mettent souvent en lumière des carences concernant leur situation administrative.

Le dernier trimestre de l'année 2023 nous a cependant amenés à constater une évolution des comportements dans le cadre de la permanence hebdomadaire. Le manque de retenue et la banalisation de comportements inadaptés nous préoccupent. Les passages à l'acte provocateurs nous semblent de plus en plus courants et les joutes jusqu'alors verbales sont de plus en plus souvent physiques. Ces comportements nous ont questionnés et nous avons décidé à quelques reprises une suspension de la permanence dans le local. Nous avons tenu à signifier ce problème que nous ne souhaitons pas voir se reproduire, en maintenant notre présence mais en milieu totalement ouvert : la rue.

## Chantiers éducatifs

Nous avons encadré **6 chantiers éducatifs**, financés par la Municipalité et les bailleurs sociaux dans le cadre de la Politique de la ville. Ce sont **29 jeunes** (dont 73 % de mineurs) qui ont réalisé un total de **640 heures réparties sur 36 demi-journées**. Nous avons pu proposer des missions très variées : peinture extérieure, espaces verts, menuiserie, réparation de vélos, tenue de stand, porte à porte ...

Nous avons encore diminué la moyenne d'âge et sollicité plus de jeunes en situation scolaire que les années précédentes. Cela correspond aux attentes du Conseil Départemental : cibler autant que possible les plus jeunes en risque de décrochage et intervenir en amont.

## Mission Locale

C'est l'un de nos principaux partenaires pour cette tranche d'âge. Nous contactons régulièrement les conseillers et y accompagnons les jeunes en individuel. Ce lien se

renforce aussi autour de l'obligation de formation qui s'applique aux 16-18 ans. L'instauration du Contrat engagement jeunes, en début d'année 2022, a également contribué à ce renforcement.

## **Pôle Emploi**

Nous avons nettement développé notre partenariat avec les conseillers jeunesse et organisé plusieurs rencontres entre Mission Locale, Pôle Emploi et HEVEA. Avec la mise en œuvre du Contrat d'engagement jeune, confié aux 2 partenaires nous craignons de faire des confusions lorsque nous faisons des orientations. Ces temps de régulations nous ont permis de mieux comprendre le positionnement de chacun.

## **4 - La prévention spécialisée au cœur des partenariats locaux**

### **4.1 - Instances de travail**

En plus des réunions citées en chapitre 3, nous participons à plusieurs instances de travail :

#### **Réunions de préparation aux manifestations municipales**

Chaque année, nous participons aux réunions de préparation ou de bilan des opérations telles que les Journées Portes Ouvertes des Maisons des Habitants, Ma ville à cœur, Festiv'Été, le Forum des Associations, la Course Citoyenne. Nous nous impliquons et sommes force de proposition. C'est aussi pour notre équipe l'occasion de maintenir et développer les relations avec les partenaires locaux.

#### **Partenariat avec le Service Politique de la ville**

**Conseil pour les droits et devoirs des familles.** Il se réunit environ toutes les 8 semaines. Notre devoir de discrétion ne permet pas de tout y dévoiler, du fait de la présence autour de la table de partenaires ne concourant pas à la protection de l'enfance, telle que la police municipale par exemple. Nous partageons tout ce qu'il nous est possible, et nous pouvons faire des suggestions de suivi. Mais surtout, nous écoutons les préoccupations des acteurs présents et nous adaptons notre accompagnement lorsque nous connaissons la famille. Lorsque ce n'est pas le cas, nous cherchons à entrer en contact avec les adolescents concernés.

**Le Comité de Pilotage de la Jeunesse.** Cette instance réunit tous les partenaires de la jeunesse selon un ordre du jour en 3 points : partage des actualités propres à chaque structure, échanges sur des préoccupations communes et échanges autour de situations individuelles complexes. Dans cet objectif, nous avons élaboré et signé une charte de confidentialité. Mais nous ne sommes jamais parvenus à ce stade.

**Le Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de et la Radicalisation.** Nous avons assisté à la plénière d'installation du 18 mai 2022. Les membres se réunissent tout au long de l'année en groupes de travail. Nous participons à 2 d'entre eux :

« La communauté éducative », qui réunit tous les acteurs jeunesse intervenant dans la ville 2 fois par an et permet de faire un tour d'horizon des préoccupations de chacun.

« Jeunes en difficultés », qui se réunit toutes les 6 à 8 semaines et doit permettre le suivi des jeunes les plus en difficultés, de façon globale. Ce groupe de travail démarrera en février 2023.

**Le forum de l'emploi.** Porté par les services municipaux et la Mission Locale Cœur Val d'Oise, il a eu lieu en novembre. Nous y avons tenu un stand sur les métiers de l'Éducation Spécialisée et y avons amené des jeunes en recherche d'orientation. Nous avons également tenté de répondre au mieux et au plus près des préoccupations des jeunes lycéens de Taverny.

**Réunions commissions TFPB.** À l'initiative du service Politique de la Ville, les commissions relatives à l'abattement de la Taxe Foncières sur les Propriétés Bâties sont réunies chaque année. Cela concerne les territoires QPV, et les actions portées le plus souvent en partenariat sont présentées et validées. La plupart d'entre elles bénéficient de financements provenant des bailleurs sociaux dans le cadre de cet abattement TFPB

**Diagnostic en marchant.** Nous sommes invités aux diagnostics en marchant. Cela nous permet d'avoir une vision très complète du quartier et des difficultés des personnes qui y vivent.

## 4.2 - Représentation du service au sein d'instances de partenaires

Le service de prévention spécialisée participe activement à certaines instances de partenaires œuvrant dans le champ de l'insertion socio-professionnelle.

**AGOIE :** Le directeur du service est membre du conseil d'administration en qualité de secrétaire adjoint. Nous sommes aussi acteurs réguliers des comités techniques.

Depuis quelques années, AGOIE est confrontée à des objectifs de sorties positives des jeunes. Cela a entraîné une montée en exigence des capacités des candidats à l'entrée dans le dispositif ce qui en exclut les jeunes les plus en difficultés qui constituent l'essentiel de nos accompagnements. Et cela s'est confirmé en 2023.

**Conseils Citoyens,** le directeur et la cheffe de service s'impliquent depuis plus de 4 ans au sein du collège « acteurs locaux et représentants associatifs » dans les deux conseils citoyens de la ville. L'année 2023 a vu l'association "Le Vivre Ensemble" conseil citoyen du quartier Sarments-Nérins, être en difficulté organisationnelle. Et nous avons appris sa dissolution en fin d'année. Celui du quartier Sainte Honorine est en voie de reconstruction associative. Nous poursuivons notre implication au sein de cette instance.

**Partenariat faisant l'objet d'une convention pour les chantiers éducatifs,** avec les villes et la structure intermédiaire Smart Rebond, une des entités du Hub de la Réussite. Cette structure a été contrainte à la cessation d'activité début 2024. Nous allons devoir conventionner avec une autre entité intermédiaire. Ceci afin de maintenir la structuration administrative de nos actions de chantiers éducatifs tout au long de l'année en cours.

**Les décisions départementales concernant la nouvelle territorialisation de la prévention spécialisée ont eu des conséquences sur l'ensemble du service de notre association. Après une période difficile et une réorganisation, l'équipe de Taverny a pu poursuivre et développer son action auprès des jeunes en difficulté et en situation de précarité. En 2023, l'équipe éducative est bien installée dans la ville. Le service est si bien reconnu par les jeunes, que les nouveaux éducateurs ont bénéficié d'une forme de confiance a priori.**



Rapport d'activités conçu et rédigé par : Jean Dominique BORDRON, directeur,  
Pauline BEAUVAIS, secrétaire,

En collaboration avec l'équipe éducative de Taverny.

## **Habiter Et Vivre Ensemble Autrement**

### **Action de Défense et de Prévention pour la Jeunesse**

#### **Service de Prévention Spécialisée**

Siège social HEVEA

31-33 rue de Maurecourt

95280 JOUY-LE-MOUTIER

01 34 43 12 92